

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Des agents sont là pour vous accompagner



Accueil, informations et orientation suivant votre situation

Accompagnement dans vos démarches administratives (APL, Carte grise, RSA, Impôts, permis de conduire, etc)



Mise à disposition de postes informatiques, internet et accès à des imprimantes et scanners

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les permanences dans votre France Service

En complément de l'accompagnement aux démarches administratives, la France Services de Saint-Maurice-de-Beynost accueille également des permanences (gratuites) dans ses locaux :

Centre ressources illettrisme Ecrits 01

Diagnostic pour progresser en langue française : oral, écrit ou sur le numérique

Quand ?

Le jeudi, une fois par mois (sur rendez-vous, merci de contacter directement France Services Côtière et Plateau)

Union départementale des associations familiales de l'Ain (Udaf 01)

Point conseil budget : information, diagnostic, conseil, accompagnement pour faire face à une situation financière difficile, anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle, améliorer la gestion du budget...

Quand ?

Selon les demandes (sur rendez-vous, merci de contacter directement France Services Côtière et Plateau)

Point accueil justice :

Conciliateur de justice

Auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Quand ?

Le jeudi après-midi, une fois par mois (sur rendez-vous, à prendre sur conciliateurs.fr)

Avocats et commissaires de justices

Exemples de conseils proposés : litiges, de toute nature, entre particuliers, contentieux locatifs, litige dans le domaine de la construction, problème de voisinage, pension alimentaire impayée, exécution de jugements et de toutes décisions de justice, recouvrement de créances, rupture de PACS...

Quand ?

- **Permanence avocat :**

Le 3^{ème} mercredi de chaque mois (sauf vacances scolaires) à partir de 9h, sans rendez-vous, conseil gratuit

- **Permanence commissaire de justice :**

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois à partir de 9h, sans rendez-vous, conseil gratuit

Votre France Services Côtière et Plateau c'est aussi ça :



Mise en relation avec les organismes partenaires,

espace de confidentialité à disposition, permanences pour la gestion du budget, avocats, maîtrise de la langue française... et bien d'autres à venir !

Un réseau de partenaires :



Votre France Services Côtière et Plateau vous accueille

- 04 rue Honoré de Balzac à Saint-Maurice-de-Beynost
- 04 87 34 05 70
- franceservices@cc-miribel.fr

Horaires :

- Lundi : 8h45-12h / 14h00-18H30
- Mardi : sur rendez-vous
- Mercredi : sur rendez-vous le matin / 14h00-18h00
- Jeudi : 8H45-17h15 non stop
- Vendredi : 8h45-12h30 / 17h15

En juillet 2024, la France Services déménage !



France Services Côtière et Plateau

FORMATION, EMPLOI, RETRAITE



LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER



ÉTAT CIVIL ET FAMILLE



SANTÉ



BUDGET



JUSTICE

